

PROCÈS VERBAL DE RÉUNION
DU CONSEIL D'ÉCOLE N°2
(2024/2025)

ÉCOLE : LA JUSTICE
24 Rue de la Justice
78710 Rosny-sur-Seine
01 30 42 92 02
0781482m@ac-versailles.fr

Le Conseil d'école s'est réuni le jeudi 13 mars à 18h00 à l'école La Justice

Secrétaires de séance : Mme Gravez et M. Guillemot

MEMBRES PRESENTS

	Nom	Qualité
Membres de droit	M. Bonzom Mmes Alykoiyi, Bermond, Vilela, Delaplacette, Park, Guerrouache, Parain-Pineau M. Younsi, Guillemot, Cuenca, Mersanne, Poireau	Directeur Enseignant(e)s
	N. Royneau M. Dolinski	1er adjoint au conseil municipal Adjoint aux affaires scolaires
Membres élus	Mmes Cardoso, Darkhrim, Hajjar, Petrenci, Kannee, Vatui, Diallo	Élu(e)s représentant(e)s des Parents d'élèves
Suppléant(e)s	Mmes Gravez, Maximin	

MEMBRES ABSENTS OU EXCUSES

	Nom	Qualité
Membres de droit	Mme Kamara	Inspectrice de l'Éducation Nationale, circonscription de Rosny-sur-Seine
	M. Dumoulin Mmes Bouvard, Descamps, Park	Maire de la commune enseignantes
Membres élus	Titulaires uniquement Mmes Legrand, Desdoits, Daoudi, Brillant, Lahbib, El Madani, Idowu	Élu(e)s représentants des Parents d'élèves

ORDRE DU JOUR :

- Effectifs prévus rentrée 2025 (selon nouvelle sectorisation)
- Projets pédagogiques passés, en cours et à venir
Bilans LSU, Evaluations Nationales, Liaisons GS/CP, CM2/6ème, APC, Opéra, sorties fin d'année, actions avec la police municipale, distribution fruits, expositions Oh'41, projets sportifs, objets personnalisés, etc.
- Climat scolaire: actions contre le harcèlement
- Usage des locaux: matériel / sécurité aux abords de l'école
- Coopérative

LA RÉUNION :

Ouverture à 18h

1. EFFECTIFS

Au 7 mars 2024	Prévisions rentrée 2025 à ce jour
Total CP = 58	Total CP = 59
Total CE1 = 74	Total CE1 = 58
Total CE2 = 60	Total CE2 = 73
Total CM1 = 70	Total CM1 = 61
Total CM2 = 77	Total CM2 = 69
Total école : 339	Total école : 320

Pour information : 354 élèves au 7 mars 2024

Pas de mesures de carte scolaire annoncée à ce jour pour notre école. Toutefois, une vigilance est de mise car au regard des effectifs prévus à la prochaine rentrée, la moyenne envisagée pour la rentrée 2025 est de 22,85 élèves/classe contre 24,61 pour 13 classes (si fermeture). De plus, la structure pédagogique avec 13 classes est cohérente à ce jour avec les attendus académiques (CP/CE1: moins de 24 élèves avec des cycle 3 à max. 28 élèves).

Cette baisse de l'effectif s'explique par les cohortes actuelles de GS et CM2 qui ne sont pas identiques. En effet, 59 élèves potentiels* venus de Grande Section pour un départ de 77 CM2 .

Actuellement, il est difficile de quantifier exactement les départs vers l'enseignement privé en cours de scolarité ou les déménagements. A l'inverse, quelques maisons sont en vente dans notre secteur, avec l'apport de nouveaux élèves éventuellement.

La prochaine carte scolaire a lieu fin-juin, début juillet

Déménagements impactant les effectifs de rentrée, annoncés à ce jour : 4 élèves

Nouvelles inscriptions (Hors GS): 2

* donnée fournie par l'école Arc-en-Ciel

La nouvelle sectorisation a peu d'impact sur les arrivées en CP car les élèves ont des frères/soeurs déjà scolarisé(e)s dans le groupe scolaire et la municipalité a accordé des dérogations au regard des motifs invoqués par les familles.

Pour information, les directeurs ne siègent pas dans la commission des affaires scolaires.

Pour ce second semestre,

- Mme PARK Clélia reprend son poste (CM2 B), le lundi 17 mars*. Nous remercions chaleureusement M. POIREAU qui a assuré son remplacement.

- Mme Amélie DAMOND, décharge de Mme Le Berrigaud, chaque jeudi, a été remplacée à ce poste par Mme MAS Cindyrella.

- Mme Vilela s'absentera au dernier trimestre et une demande de remplacement est en cours.

* information du 14/03/2025: Mme Park ne reprendra son poste qu'après les vacances de printemps. M. Poireau continue son remplacement.

2. ACTIONS PEDAGOGIQUES

Carnets LSU/fiche de suivi

Deux fiches de suivi ont été remises aux parents (avant les vacances de la Toussaint et celles de décembre)

Le 1er livret (LSU) a été remis remis aux familles en présentiel au cours d'un rendez-vous de 10 minutes environ. Le livret est consultable sur la plateforme Educonnect pour laquelle une information aux parents a été envoyée.

Cette rencontre est importante pour le parcours scolaire de l'élève.

Les retours des familles sur cette action sont positifs. Au regard de l'année passée et en partie dû au changement de date (dysfonctionnement plateforme Educonnect), nous enregistrons une hausse des «lapins»:

12,10 % contre 4.49 % l'année passée. Les parents qui ont oublié le rendez-vous mais qui se sont excusés, seront reçus prochainement durant le mois par les enseignants. Ceux qui n'ont pas donné «signe de vie» seront contactés par le directeur et seront invités à venir à l'école.
Les LSU ne sont visibles qu'après avoir rencontré l'enseignant(e).

Pour ce qui concerne la consultation sur la plateforme Educonnect, à ce jour, 60,39% ont consulté/signé le livret en ligne contre 59 % l'année passée. Une relance sera effectuée auprès des familles le lundi 17 mars. Les parents qui ont eu des difficultés de connexion ont informé M. Bonzom. Il est important que chaque parent indique si il rencontre des problèmes d'accès aux livrets.
A ce jour, 29 % des parents ont signé électroniquement le LSU de leur enfant.

Une fiche de suivi sera remise aux élèves avant les vacances de printemps.
Enfin, le second livret (LSU) sera téléversé le dimanche 29 juin via la plateforme Educonnect uniquement, pas en présentiel.

Evaluations Mi-CP

Des progrès encourageants ont été réalisés dans certaines compétences clés, notamment en mathématiques et en compréhension orale simple.

Des défis importants subsistent en lecture et en phonologie, avec un taux d'élèves en difficulté supérieur aux moyennes nationales et académiques.

Points faibles identifiés à prendre en compte et à travailler:

- comprendre des phrases lues seules et chronométrées (2 min) : des sons n'avaient pas encore été vus.
- écrire des mots sous la dictée (même remarque que précédemment)
- résolution de problèmes
- comparer des nombres (ex: chronométrés et manque de temps constaté)

Points forts constatés :

- connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent ;
- lecture de mots à voix haute ;
- écrire les nombres entiers jusque trente (score supérieur à la moyenne départementale)
- additionner
- placer des nombres sur les droites graduées : La méthodologie retravaillée avec les maternelles et la formation des Cycle 2 en mathématiques, ont permis d'améliorer encore cette compétence.

LIAISON GS/CP

Deux actions avec les Grandes sections sont prévues à chaque période.

Objectifs : rassurer les GS, leur faire découvrir les locaux ; valoriser le travail des CP.

Première rencontre : production écrite des CP présentée aux GS / invitation faite aux CP pour aller voir l'exposition des GS sur le thème de Noël
problèmes mathématiques rédigés par les CP pour les GS.

Prochaine rencontre : les CP vont écouter une histoire racontée par les GS

A la fin d'année, les parents des Grandes sections seront invités à une réunion et seront accueillis dans les classes (visite de l'école: Vendredi 13 juin à 17 h 30).

LIAISON CM2/6ème

La journée au collège pour nos élèves de CM2 n'est pas positionnée à ce jour. Un conseil école-collège a lieu le lundi 31 mars.

Les classes se rendront également au collège pour le concours Spelling Bee le jeudi 10 avril.

APC

Comme à l'habitude, les APC ont repris le lundi 4 mars de 11h 30 à 12 h 00. Quelques familles ont exprimé leur refus pour des questions d'organisation. Ce dispositif d'aide pédagogique dans les fondamentaux est à

proposer aux familles et un bilan est demandé en vue d'un maintien éventuel de l'élève. Durant l'APC aura lieu également l'apprentissage des narrations du conte musical.

Projets de classes ou de cycles :

De nombreux projets de classes ou de cycles sont achevés, en cours, ou sont à venir. Certains d'entre eux sont pérennes d'une année à l'autre. Certains n'ont pas été détaillés au cours de ce conseil d'école (karaté).

Focus sur quelques projets, quelques actions :

Conte musical « Poirier m'a dit »

Les répétitions ont commencé pour les 6 classes de cycle 3. Une représentation est prévue à l'Hospice Saint Charles en fonction de la météo dans la cour d'honneur (dernière semaine de Juin)

Partenariat avec la police municipale

Chaque année, Pierre Lacour, policier, et ses collaborateurs dans le cadre de leur mission de prévention au sein de la commune interviennent avec les enseignants auprès de tous les élèves de l'école. Par exemple, les CM1 ont passé leur permis piéton à la dernière période et les CM2 passeront le permis cycliste prochainement. Une sortie vélo est également prévue en juillet avec l'accompagnement de parents agréés. Dans le cadre de la prévention routière en fin de scolarité, la commune organise deux journées pour les CM avec maniement de karts électriques. Les journées prévues, cette année, sont le 17 et 19 juin 2024

Cross de l'école :

Il aura lieu le jeudi 3 avril au château de Rosny. Les parents vont être destinataires d'un mot pour y participer selon les mêmes modalités que l'année dernière. L'école élémentaire des Baronnes (hors CP) sera présente.

Station épuration de Rosny

Quelques classes de cycle 3 se rendront sur le site le 4 et 7 avril dans le cadre de leur projet de classe.

exposition Oh' 41:

Plusieurs classes se sont rendues à l'exposition d'Ophélie Bleuven, photographie sur les ours polaires en particulier en Arctique.

Une classe de CM2 se rendra à la prochaine exposition de photographie «Inoubliables»

Deux classes de CP vont vraisemblablement se lancer dans le projet en partenariat avec Nathalie Wallet sur le «jardin des petits sorciers».

Distribution de fruits :

La dernière distribution avant les vacances fut un succès. Nous remercions les parents et commerçants qui offrent les fruits.

Objets personnalisés:

Cette année l'association MVE propose à la vente un essuie-mains. L'objet est commun à l'ensemble du groupe scolaire. Les enseignants vont proposer aux élèves (avec accord parental au préalable) de dessiner sur un thème choisi par leur classe. Le prix est fixé à 5 euros.

SORTIES PREVUES

CP : Ateliers cirque à Gouville, mardi 6 mai (coût: 1417 €)

CE1et CP/CE1: Musée MHN, vendredi 4 avril (coût : 2033.50€)

CE2 : Musée archéologique de Saint Germain(coût: 1686 €)

CM1 : Quai Branly et Bateaux mouches, mardi 13 mai (coût: 1553 €)

CM2 : Château de la Roche Guyon, vendredi 20 juin, (coût: 1561.50 €)

3 - Climat scolaire: actions contre le harcèlement

Plusieurs actions dans le cadre des 10 heures d'enseignements obligatoires émaillent l'année scolaire des élèves. Certaines actions ont été illustrées dans le blog de l'école (activités dilemmes moraux, affiches)

A la demande de l'association MVE afin que la communauté éducative et notamment les parents soient sensibilisés, un lien sera diffusé sur le blog de l'école pour une auto-formation à faire à la maison.

La formation s'adressant aux parents d'élèves se compose de quatre modules de 15 minutes chacun :

1. Comprendre le phénomène de harcèlement entre élèves
2. Comment prévenir le harcèlement à l'École ?
3. Comment repérer les signaux faibles et signaler des faits de harcèlement ?
4. Comment faire cesser le harcèlement ?

Pour ce qui est des jeux dangereux constatés parfois dans la cour de récréation et de la violence exercée, les enseignants redoublent de vigilance et informent les familles par des mots dans le cahier de liaison et/ou sanctionnent les élèves concernés (disposition du règlement intérieur: Privation partielle des récréations, privation des droits, contrat de comportement, information aux familles, etc.).

Dans le cadre de la prévention des violences et de l'amélioration du climat scolaire en général, l'équipe pédagogique travaille constamment avec les élèves, les compétences psycho-sociales en lien avec l'enseignante du RASED. Elle apprend aux élèves à formuler des messages clairs, les éveille à l'empathie, au consentement, à l'intégrité du corps d'autrui en lien avec les programmes EMC/EVAR.

Toutefois, ce travail de prévention est à accompagner dans le cadre de la co-éducation avec les familles. En effet, des parents disent à leur(s) enfant(s) «de se défendre» (à l'école) ce qui est compris par eux comme un usage tacite de la violence, et va à l'encontre des valeurs et enseignements dispensés à l'école.

Par ailleurs, l'équipe a alerté la communauté éducative en période 3, par courriel, de l'usage des écrans en famille. En effet, des élèves ont tendance à reproduire des jeux vus en ligne à l'école ou après avoir vu une série en particulier (interdite au moins de 16 ans). Enfin, des élèves s'insultent sur les réseaux sociaux ou sur un jeu en particulier pourtant interdit au moins de 12 ans (fortnite, Roblox) pour ensuite en découdre à l'école.

En conséquence, l'équipe pédagogique gère des difficultés relationnelles entre élèves dont l'origine est un mauvais usage des écrans (non contrôlé) à la maison.

Des actions sur le climat scolaire sont envisagées auprès des familles en particulier dans le cadre du projet d'école à venir ou par anticipation (réunion CP notamment où un rappel du bon usage des écrans sera effectué)

De même une exposition est prévue au Oh 41! sur «La pédagogie par les écrans» du samedi 7 au samedi 21 novembre 2025. L'école collaborera avec les membres du Oh 41 sur cette thématique tout au long de l'année (panneaux, rencontres, etc.).

Pour ce qui est des situations d'intimidations ou de harcèlement révélées par les familles et/ou constatées par l'équipe, la cellule d'appui dédiée, pilotée par l'IEN intervient à l'école (intervention inscrite dans le règlement intérieur de l'école). Le suivi des dossiers est assuré par M. Bonzom en relation avec l'équipe de circonscription.

Question (membre de MVE):

- Comment responsabiliser les parents des enfants harceleurs (utilisation des écrans à la maison également) ?

Réponses apportées par différents membres du conseil d'école :

Pour ce qui est de situations d'intimidations ou de harcèlement

Le cadre du programme pHare avec la mise en place par l'équipe de la circonscription de la méthode de préoccupation Partagée (MPP), laquelle a pour but d'encourager l'empathie chez les élèves concernés, oblige l'équipe pédagogique, en cas de situation d'intimidation déclarée, de ne pas prévenir les parents des élèves Présumés Intimidateurs. Cette non-information aux familles concernées a engendré parfois des incompréhensions.

Pour information, ce n'est que lorsque le protocole national pHare est enclenché par Madame l'inspectrice

que les parents des intimidateurs présumés sont informés de la procédure à suivre.

Pour ce qui est des conflits entre élèves:

Dans le cadre des conflits entre élèves, l'équipe informe régulièrement les familles via le cahier de liaison de sanctions, téléphone / courriel éventuellement, organise des rendez-vous/équipes éducatives, propose des contrats de comportement.

Pour ce qui est de l'usage des écrans:

L'équipe constate effectivement que nos élèves regardent des séries où jouent à des jeux non adaptés pour leur âge, souvent parce que leurs aînés et parents les regardent où y jouent eux-mêmes.

Le rôle de l'école dans le cadre de la co-éducation, est d'engager des actions de prévention (ex: expositions, café des parents, interventions police municipale) mais ne peut se substituer à l'éducation des familles.

L'équipe pédagogique constate que tous les parents ne sont pas concernés par cette question du mauvais usage des écrans en particulier et regrette que le département ait arrêté le 31 décembre 2024, toutes les actions de prévention du Pôle Enfance Jeunesse (PEJ). En effet, les actions menées par les éducateurs du PEJ étaient bénéfiques auprès des familles au delà de la prévention de l'usage des écrans.

Le PEJ était sollicité par le directeur en accord avec les familles.

Question de parents:

Comment responsabiliser les parents quant à leur rôle dans l'éducation de leurs enfants ?

Que cela soit face à des parents d'enfants potentiellement harceleurs ou d'autres qui laissent les enfants jouer à des jeux/séries type Fortnite, Squidgame...

Eléments de réponses formulées:

Compte tenu de la baisse de l'IPS de l'établissement, de l'augmentation croissante des propriétés en location (77%) dont une part importante de logements à caractère social, du constat de la nécessité d'un travail sur la parentalité, une réflexion autour des structures permettant de travailler est judicieuse.

Les Quartiers Politiques de la Ville (QPV) permettent la mise en place de réussite éducative qui ont justement dans leur mission entre autre d'accompagner les familles dans leurs rôles de parents et les enfants dans leur épanouissement. Le groupe scolaire est situé actuellement en «Zone violence-politique de la Ville. Entrer dans «Education prioritaire, QPV» permettrait d'avoir des moyens supplémentaires et travailler en partenariat autour de cette question de la parentalité. .

4/ Usage des locaux: matériel / sécurité aux abords de l'école

Informatique/

4 ordinateurs portables ont été remis par l'association «Aux cœurs de Rosny» en partenariat avec la municipalité. Ces ordinateurs remplacent les ordinateurs les plus obsolètes (classes : M. Mersanne, M. Guillemot, Mme Descamps, M. Cuenca).

Ces ordinateurs sont connectés aux tablettes E-Sy via un logiciel installé par le département (Reflexor)

Monsieur Dolinski indique que le coût pour la municipalité est de 2 000 € pour les 4 ordinateurs (installation windows)

Matériel:

Les blocs de prises demandés ont été installés dans les classes (13, 9, 3, 11).

La boîte à clé a été installée au gymnase ce qui facilite la vie de tous. Plus de clé oubliée ou à chercher pour ouvrir notre local.

L'algeco est fermé et sera enlevé en fin d'année (problèmes actuels avec les plinthes, à enlever)

Autres demandes :

- Demande de quatre clés et transpondeurs pour les enseignants qui complètent les décharges des titulaires.

- nettoyer le préau (karcher) afin que celui-ci soit restauré ensuite par les élèves l'année prochaine
- penser à une gâche électrique pour le portail (comme à l'école des Baronnes)
- peintures/réfection des couloirs : une planche de dilatation au plafond se décolle
- demandes de bambous pour confectionner des protections pour les arbustes le long de l'allée piétonne.
- reprendre tracés de peinture pour les jeux dans la cour (marelles, balle au prisonnier) et en créer d'autres (football)
- installer un panneau de basket acheté par l'école (budget USEP) sur un poteau du préau

Sécurité:

Les points de sécurité relevés par la commission en date du 22 novembre 2024 ont été pris en compte par la municipalité (bloc prises notamment). La commission a émis un avis favorable. Le PPMS incendie, intrusion, se sont bien déroulés également.

Aux abords de l'école ou sur le chemin de l'école/domicile:

Pour ce qui concerne les élèves, il a été signalé des difficultés de relations entre élèves ou des incivilités sur le chemin de l'école (des enfants sonnent chez des personnes). L'école n'est pas responsable des agissements des enfants sur ce temps-là (hors scolaire). Pour autant, les familles sont informées dès que nous en avons connaissance.

Pour ce qui concerne le stationnement, des difficultés sont recensées relayées par l'association MVE.

Les enseignants se garent sur les parkings extérieurs. Il n'y a pas de parking «enseignants».

5/ Coopérative

OCCE mandataire M. Bonzom

Dernier relevé bancaire au 13 mars 2024 : 10024.41 €

RECETTES A VENIR	DEPENSES A VENIR
Subvention Mairie année 2024 *: en attente de vote au conseil municipal (environ 10000 €) = 30 €/élève	Chèques envoyés: - Coopératives classes (chèques en attente de dépôt) : 500 € - acompte bateau Parisiens : 228.90 € - assurance OCCE : 836,60 € - Musée du quai Branly : 140 € - Cirque CP : 700 € - Château de la Roche Guyon : 844,50 € Chèques à venir: - reliquat Photo Mathieu : 11 € - TRANSDEV: - CP : 717 € - CE1 : 1751 € - CE2 : 1434 € - CM1: 1086 € - CM2 : 717 € -Projets karaté : 1500 € - CM 1 (patinoire Olympiades) : 400 €
	Total : 10 166 €

NB : La municipalité et GPS&O paient l'ensemble des sorties Patinoire et Piscine des élèves

Pour information (rappels recettes septembre à décembre 2024)

- photographe : 1069.10 €
- participation des familles (rentrée 2024) : 3627 €

Soit environ 4600 € de participation des familles au budget OCCE, cette année scolaire.

* suite au vote du budget municipal (des devis ont été fournis en novembre 2024), une avance sera versée à la coopérative.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 00

Signatures : Le directeur, Monsieur Cyrille Bonzom

Les secrétaires de séance :
Mme Gravez et Monsieur Guillemot